

Site patrimonial remarquable et redynamisation des cœurs de ville

Retours d'expériences



Béthune


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SITES &
CITES**
REMARQUABLES
FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

Portrait de Béthune

Fiche d'identité de Béthune

Région : Hauts-de-France

Département : Pas-de-Calais

Intercommunalité : Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR)

Maire de Béthune et Président de la CABBALR : Olivier Gacquerre

Nombre d'habitants de Béthune : 25 750

Patrimoine mondial de l'UNESCO : Le Beffroi est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2005.

Documents d'urbanisme : La communauté d'agglomération a approuvé le Plan Local d'Urbanisme le 28/06/2017 et le PLHi le 25/09/2019.

SPR : La ZPPAUP a été approuvée en 2000. La ville a engagé sa révision en AVAP car son périmètre n'est pas cohérent, très éclatée sur le territoire. La démarche de révision est donc née de la volonté de proposer un périmètre SPR plus cohérent en intégrant notamment la cité ouvrière. Cependant le projet de révision a été abandonné à la suite de l'enquête publique malgré la délibération de l'agglomération. La ville a estimé que l'AVAP était trop contraignante en matière de constructibilité. Le projet d'engager un nouveau périmètre du SPR est donc remis à plus tard.

Visuel de couverture : Beffroi de Béthune
Source © Sylvain Creïs - Sports Drones

GOUVERNANCE/COMPÉTENCES

• **Compétence urbanisme intercommunale** : La ville de Béthune possède un PLU communal cependant la compétence PLU a été transférée à la communauté d'agglomération. Par délibération en date du 13 novembre 2019, le conseil communautaire a lancé l'élaboration d'un PLU intercommunal.

• **SPR** : La communauté d'agglomération est en charge de l'élaboration et du suivi des documents d'urbanisme dont le document de gestion du SPR.

• **Animation du programme Action Cœur de Ville** : Les villes de Béthune, de Bruay-La-Buissière et l'Agglomération ont signé une convention tripartite. Un marketeur territorial est en charge de volet commerce à la ville de Béthune. Une coordonnatrice « Action cœur de ville » est employée par la communauté d'agglomération pour gérer l'interface entre les différents services



Détails de la Grand'Place de Béthune
Source © Michel Guilbert

de Béthune et Bruay-La-Buissière et piloter les actions de la convention qui sont à la charge de la communauté d'agglomération.

PROJETS URBAINS DANS LE PLU :

Les différents périmètres de la Ville :

PÉRIMÈTRE DE L'OPAH-RU

- Etat des lieux des actions mûres indiquées dans la phase d'initialisation (Eté 2020)
- Dans son avenant à la convention Action Cœur de Ville, la ville et la communauté d'agglomération ont réalisé le bilan des actions mûres annoncées dans la phase d'initialisation de la convention cadre :

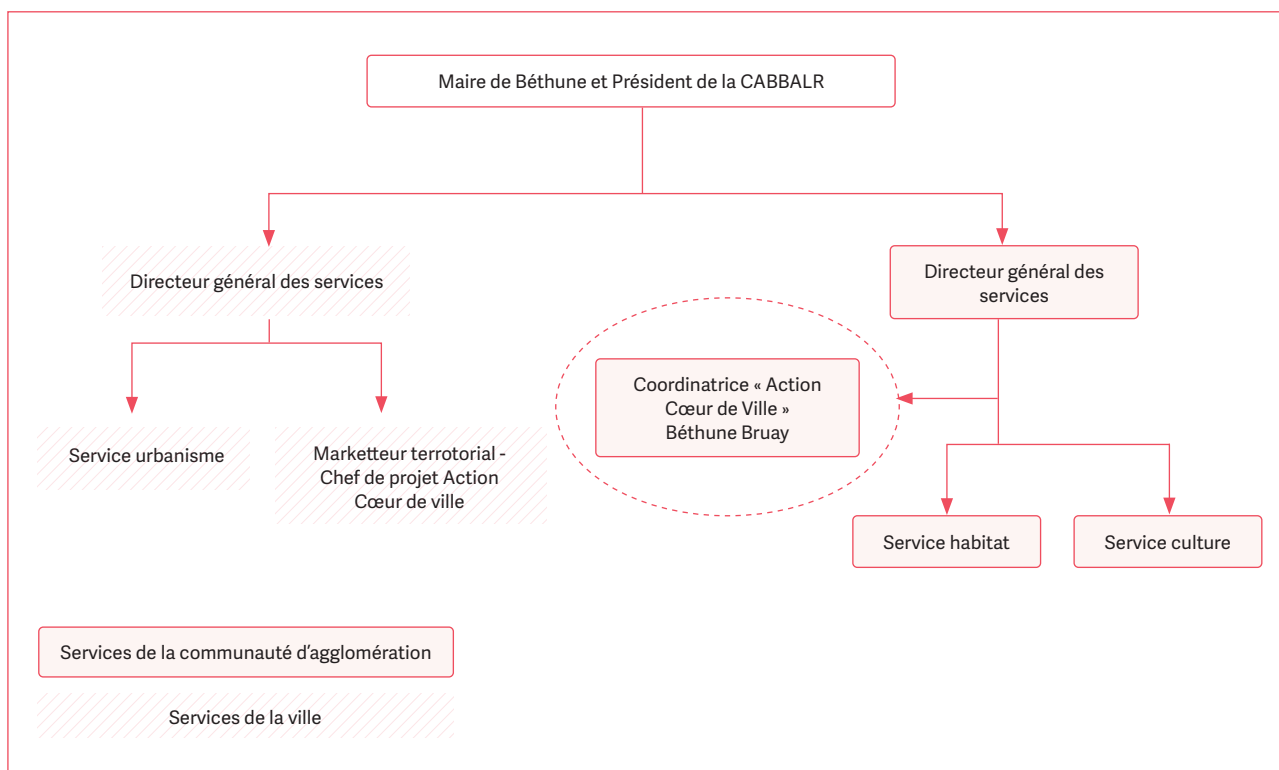
Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre -ville

- Recrutement d'un technicien de salubrité logement et suivi ORI en 2018
- Etudes pré-opérationnelles OPAH-RU réalisées en 2019

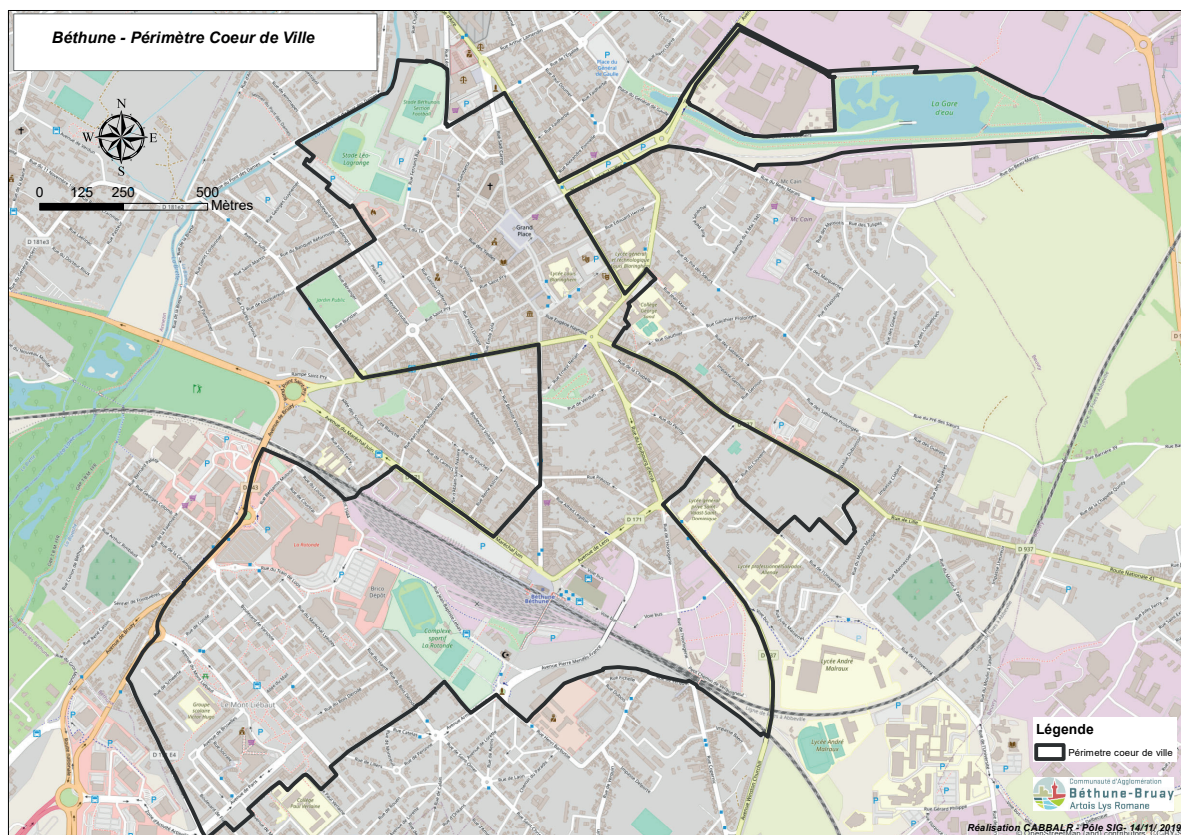
Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

- Etude pour la création d'un modèle de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour soutenir l'activité commerciale

ORGANIGRAMME DES SERVICES



Périmètre de l'ORT



Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;

- Réfection hyper qualitative des rues Herriot, Pad et abords du théâtre reportée en 2021
- Réflexion sur les difficultés de stationnement en cœur de ville 1ère phase - étude de sortie de contrat de DSP achevée en 2019
- Réaménagement de la passerelle piétonne SNCF et de ses abords engagés en 2019

Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

- Rénovation et mise en valeur du Beffroi reportée
- Rénovation de l'Hôtel de Ville, accessibilité PMR du patrimoine remarquable reportée
- Ambiancement sonore et mise en lumière de la ville (étude) achevée en 2019
- Rénovation du Jardin public (phases 1 et 2 achevées (A)) (phase 3 engagée (B)) achevée en 2019

Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics

- Aménagement d'un espace « tierslieu » dans le centre Olympie abandonnée
- Etude de faisabilité d'une salle polyvalente communale dans le quartier du Mont Liébaut en accompagnement de la restructuration du centre Olympie abandonnée
- Financement d'une AMO opérationnelle (a) et recrutement d'un chef de projet (b) dans le cadre de l'installation d'une SEMOP pour l'animation commerciale d'un complexe de loisirs intégrant une patinoire par le biais d'une DSP concessive achevée en 2018
- Rénovation et mue numérique de la médiathèque Elie Wiesel (phases 1 et 2 a) achevées (A)) (phase 2 b) reportée (B)) engagée
- Déploiement d'un réseau Fibre Noire (FON) engagée

PLAN D'ACTION PRÉVISIONNEL (2019-2022)

Dans la poursuite de la phase d'initialisation, la ville et la communauté d'agglomération prévoit de déployer les actions suivantes :

Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre -ville

1-1 Reconquérir le centre-ville en luttant contre la vacance et la dégradation de l'habitat

- Suivi et animation de l'OPAH-RU (2020-2025) par la CABBALR

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

2-1 Renforcer l'attractivité commerciale des centres-villes

- Etude commerciale, juridique et foncière en vue de la reprogrammation de la Galerie des Treilles

2-2 Anticiper les évolutions nouvelles et réguler les demandes d'implantations

- Création d'un observatoire du commerce béthunois
- Etude de reconversion des friches publiques et sur le devenir des équipements publics
- Mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement d'activités ESS sur l'hypercentre

2-3 Accompagner les commerçants dans la recherche d'approches modernes et innovantes répondant aux usages actuels des clients (numérique, e-commerce...) et ambiancer le cœur de ville

- Application mobile de valorisation de l'offre commerciale, artisanale, servicielle et culturelle du territoire de Béthune
- Implantation de TOTEMS numériques en cœur de ville
- Accompagnement des commerçants dans la transition numérique

2-4 Soutenir et accompagner le développement des activités économiques

- Étude de faisabilité économique : centre Jean Monnet 1 (dans convention NPNRU)
- Projet TCHAOMEGOTS
- Projet Atlas

Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

3-1 Améliorer l'accessibilité du centre-ville et développer l'intermodalité dans les déplacements des habitants

- AMO plan mobilité durable
- Étude urbaine secteur « place Clémenceau »

Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

4-1 Repenser les espaces publics : entre convivialité et fonctionnalité

- Etude urbaine de la future friche Olympie et Jean Monnet II
- Réaménagement du quartier rue de Lille

4-2 Favoriser le retour de la nature en centre-ville

- Redonner une identité fonctionnelle à la place Joffre (comme connecteur de la Gare d'eau et du centre-ville) – programmation maîtrise d'œuvre

4-3 Valoriser les atouts patrimoniaux

- Scénographie intérieure Tour Saint Ignace et Beffroi
- Ambiance sonore et mise en lumière de la ville/ mise en œuvre Opérationnelle
- AMO extension de la Chapelle Saint Pry et aménagement du jardin du Bastion

Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics

5-1 Fournir aux habitants un accès à des services publics de qualité et de proximité

- Création d'un centre administratif au Mont Liébaut

5-2 Poursuivre le développement des équipements culturels, sportifs et de loisirs

- Parc urbain du Mont Liébaut
- AMO relative à l'aménagement du secteur Léo Lagrange
- Les partenaires associés dans le cadre d'Action Cœur de Ville :
- La ville de Béthune

- La ville de Bruay-La-Buissière
- La Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR)
- L'Etat représenté
- La Région Hauts-de-France
- L'Agence Nationale de l'Habitat
- L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
- Le groupe Caisse des Dépôts et Consignations
- Action Logement
- L'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais
- L'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires

BESOINS ET PISTES D'AMÉLIORATIONS

- Faire évoluer la ZPPAUP et délimiter un périmètre cohérent du SPR
- Définir une stratégie urbaine en précisant les priorités d'intervention et le rôle de chacun
- Accompagner les actions d'animation en faveur de la redynamisation commerciale



Grand'Place de Béthune

Source © Brigitte Baudesson - Béthune-Bruay Tourisme

Connaissance, valorisation et médiation

La valorisation des édifices patrimoniaux à Bethune

1/ LA VALORISATION PATRIMONIALE : UN ENJEU DE TAILLE DANS LA REDYNAMISATION DES CŒURS DE VILLE

L'enjeu de connaissance et valorisation des patrimoines est au cœur des projets de redynamisation de nombreuses collectivités. Sur les 222 villes du programme « Action cœur de ville », 139 (soit 62 %) ont proposé des actions autour de la valorisation des cœurs de ville et de leurs édifices patrimoniaux.

La mise en valeur des patrimoines d'une ville participe à l'attractivité du territoire auprès de potentiels futurs habitants, des acteurs économiques et des entreprises. Certaines villes du programme « Action cœur de ville », telle que Bethune ont inscrit dans leur convention, des opérations de restauration et de mise en valeur des monuments dans leur centre ancien. En plus des travaux de restauration, la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de médiation auprès du public est nécessaire pour valoriser au mieux ces édifices. Par ailleurs, rappelons que la loi LCAP prévoit que tout SPR doit être doté d'un outil de médiation et de participation citoyenne.



Beffroi de Bethune
Source © Ville de Bethune

2/ LA POLITIQUE DE VALORISATION PATRIMONIALE DE BÉTHUNE

Le cœur de ville de Bethune regorge d'édifices emblématiques : le beffroi et son carillon du XIV^{ème} siècle, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ; la tour Saint-Ignace et le bastion de Saint-Pyr, anciennes fortifications de la ville datant elles aussi du XIV^{ème} siècle, la grand place, place principale de la ville et enfin le bâti Art Déco datant de l'après-guerre. Autant d'atouts sur lesquels la ville souhaite s'appuyer pour valoriser et faire rayonner son territoire.

La mise en œuvre d'une politique de valorisation patrimoniale initiée par Bethune se traduit par l'inscription de plusieurs actions mûres au sein la convention « Action cœur de ville ».

En effet, dans l'axe 4 de sa convention dédiée à la « mise en valeur des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine » la ville propose :

- La rénovation et mise en valeur du beffroi
- La scénographie intérieure Tour St Ignace et Beffroi,
- L'ambiance sonore et la mise en lumière de la Ville

3/LA MISE EN VALEUR DES MONUMENTS EMBLÉMATIQUES DU CENTRE HISTORIQUE

En 2020-2021, Bethune a réalisé d'importants travaux de restauration de deux de ses monuments emblématiques de la ville : le Beffroi et la Tour Saint-Ignace. L'objectif premier est de revaloriser ces monuments et de rendre la Tour Saint-Ignace accessible au public. Afin de mettre en valeur ces monuments et les travaux qui ont été réalisés, la ville a installé un dispositif de mise en lumière des bâtiments.

Outre les travaux de restauration, Bethune a lancé un marché pour réaliser la scénographie intérieure du Beffroi et de la Tour Saint-Ignace pour lequel elle a recruté l'atelier d'architecture et de scénographie Smagghe. L'objectif est de sensibiliser les différents publics (Bethunois, touristes et public scolaire) à l'histoire du beffroi et de la Tour Saint-Ignace. L'architecture et l'histoire de ces deux bâtiments seront mises en valeur de manière virtuelle, interactive et ludique par le biais notamment des productions audiovisuelles et sonores.

Le contenu de la scénographie sera adapté aux différents publics : des panneaux d'exposition composés de textes, d'archives et iconographies retraceront l'histoire des lieux, la morphologie urbaine de la ville



Mise en lumière des bâtiments de la ville
Source © Ville de Bethune

et des éléments architecturaux seront visibles sur une maquette de la ville, des jeux et quizz viendront rythmer la visite pour le jeune public. Le rez-de-chaussée accueillera une exposition dédiée à la valorisation des 23 beffrois régionaux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le médiateur sera au cœur de la visite et déclenchera au fur et à mesure du parcours des contenus sur une tablette dont disposera chaque visiteur. La tablette tactile permet de rendre accessible la découverte de ces deux monuments à un large public et notamment aux personnes à mobilité réduite.

Par ces projets de médiation, la ville souhaite développer de véritables outils de lecture et de compréhension de la ville et de son histoire. A terme, Bethune a pour projet de proposer un parcours de visite dans le cœur de la ville en reliant les différents monuments emblématiques.

4/ VALORISATION ET ATTRACTIVITÉ CULTURELLE ET TOURISTIQUE

Au moment de l'étude, la ville était en cours de conventionnement avec la startup Diggy qui, par le biais d'une application mobile, vise à faire découvrir les territoires et les secrets de leur patrimoine. Une fois l'application mobile téléchargée, l'utilisateur active le système de géolocalisation et une vidéo de présentation de la ville se déclenche. L'application propose alors un parcours pour découvrir la ville de façon ludique avec des expériences inédites. Tout au long de la déambulation, les différents secrets de la ville sont progressivement révélés en vidéo. Les visiteurs peuvent gagner des points et badges et les échanger contre des coupons de réduction pour des entrées de musées ou cafés-restaurants. A la fin de son parcours, le visiteur est invité à partager son expérience sur les réseaux sociaux. Bethune prévoit de rendre cette application accessible à partir du mois de septembre 2021. L'objectif est double : cette application doit permettre aux habitants et au public scolaire de mieux s'approprier leur patrimoine et aux touristes de découvrir le territoire et son histoire.



Visite guidée de la grand place et du beffroi de Bethune
Source © Ville de Bethune

